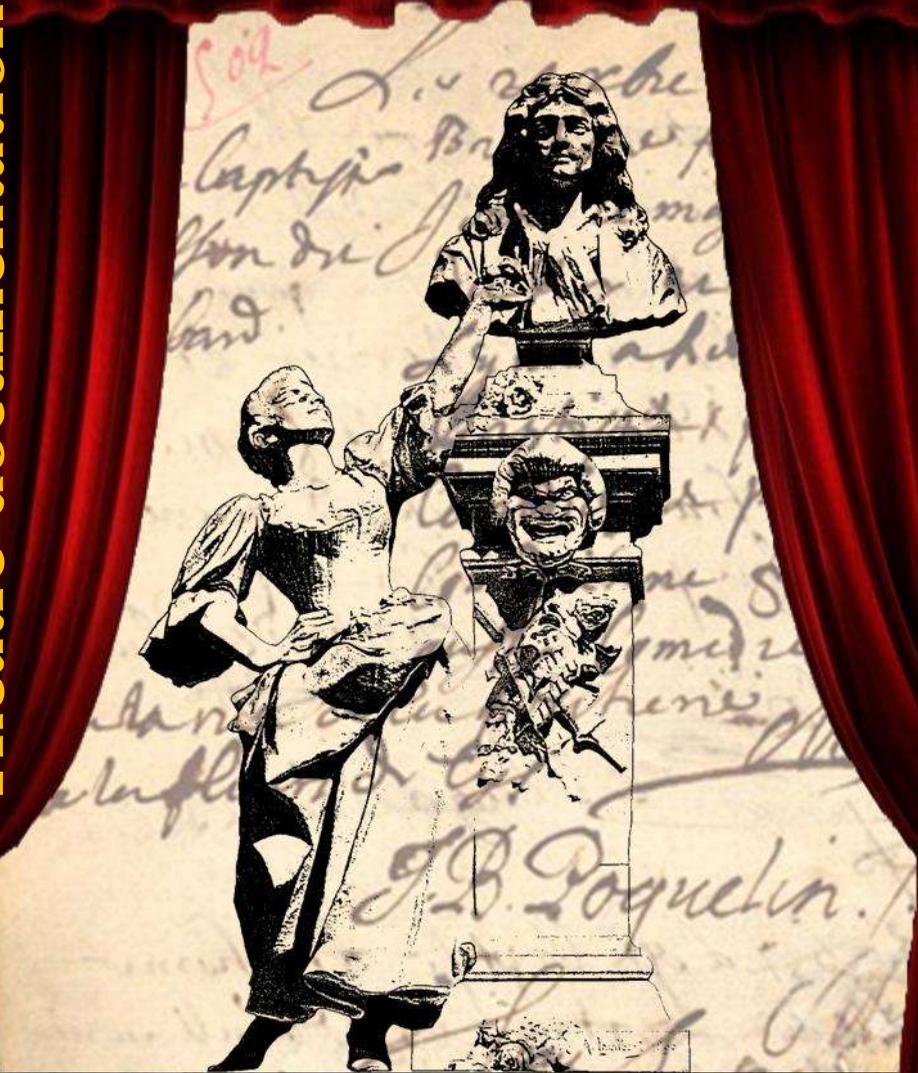




Louis MOLAND

Théâtre-documentation



Notice
sur Mélicerte de Molière



FRONDELA
LES ARTS

Louis MOLAND

1824-1899



**Notice sur
Mélicerte
de Molière**

MIRONDELA
DELS ARTS

NOTICE SUR MÉLICERTE

Travail de critique et d'érudition. Aperçus d'histoire littéraire, biographie, examens de chaque pièce, commentaires, bibliographie, etc. Œuvres complètes de Molière, Granier Frères, Libraires-Éditeurs, Paris, 1863.



La Grange nous apprend que, le 1^{er} décembre 1666, la troupe du Palais-Royal partit pour Saint-Germain-en-Laye, où elle fut employée dès le lendemain dans le Ballet des Muses. Ce Ballet des Muses marquait la reprise des fêtes de la cour, interrompues pendant près d'une année par la mort de la reine mère. Il était l'œuvre de Benserade, qui passait pour fort habile à arranger ces sortes de divertissements. Non-seulement la troupe de Molière, mais celle de l'hôtel de Bourgogne, mais les comédiens italiens et espagnols furent appelés à contribuer à celui-ci. J.-B. Lulli en composa la musique. Le roi, Madame, les principaux personnages de la cour y figurèrent dans plusieurs entrées, et prirent, comme on le verra par le livret, une part très active aux danses et aux jeux mythologiques.

Molière était chargé d'acquitter le tribut dû à Thalie, la troisième muse ; il fournit d'abord pour son contingent les deux premiers actes de *Mélicerte*, comédie pastorale héroïque ; puis un acte intitulé *Pastorale comique*, dont il ne nous reste que les couplets.

En écrivant la première de ces pièces, Molière, préoccupé sans doute du cadre où elle devait prendre place et du voisinage de Pyrame et Thisbé qui faisaient hommage de leurs héroïques tirades à Melpomène, Molière voulut représenter son art sous l'aspect le plus fleuri et le plus orné ; il voulut lui faire exprimer uniquement la grâce, la tendresse, la délicatesse exquise des

NOTICE SUR MÉLICERTE

sentiments, dans un rêve idéal imité des bergeries de l'*Astrée*. *Mélicerte* n'échappe pas à l'insipidité d'un genre tout artificiel ; il y a pourtant dans cet ouvrage de la sensibilité et de la fraîcheur, et il n'est certainement pas inférieur aux pastorales de l'Espagne et de l'Italie. On aurait tort, lorsqu'on veut apprécier l'ensemble de l'œuvre de Molière, de ne pas tenir compte de ce précieux débris. L'esprit trop exclusif, qui admet difficilement qu'un écrivain réunisse diverses aptitudes, cet esprit qui existait déjà au XVII^e siècle, et qui eut tant de peine à accorder à Racine le succès des *Plaideurs*, frappa d'impuissance absolue tous les essais que fit Molière en dehors de la comédie. Il n'y a peut-être pas lieu de regretter cette intolérance, si nous lui devons quelques œuvres comiques de plus. Mais pour l'étude du génie, pour la connaissance de l'homme, les ébauches incomplètes qui lui réussirent si peu offrent pourtant un vif intérêt. Quiconque négligerait de lire *Don Garcie, la Princesse d'Élide, Mélicerte, les Amants magnifiques*, n'apprécierait Molière qu'imparfaitement. Parmi ces créations, où le comique n'a qu'une faible part, où le sentiment domine, *Mélicerte* est, sans contredit, la plus significative.

Molière puisa, dit-on, son sujet dans l'épisode de Timarète et Sésostris, du roman de *Cyrus*. Les lignes suivantes suffiront à faire estimer ce que le poète put, somme toute, devoir au romancier. M^{lle} de Scudéry décrit comme il suit la situation de ses deux augustes personnages : « La condition de leurs pères leur semblait égale, leur âge était proportionné ; il n'y avait pas une bergère, en toute l'île, à qui Sésostris pût parler un quart d'heure ; il n'y avait pas non plus un berger que Timarète pût souffrir qu'il la regardât : ainsi, leur raison leur disant à tous

deux qu'Aménophis et Thraséas voudraient bien qu'ils s'épousassent, ils abandonnèrent leur cœur sans résistance à l'amour que leur mérite y faisait naître.¹ » Comme on le voit, la dette est minime. Ces enfants, nés d'un sang royal, cachés sous des habits de bergers, qui s'aiment comme s'ils se reconnaissaient de même race et devinaient qu'ils sont faits l'un pour l'autre, présentent du reste une combinaison romanesque alors fort commune, soit qu'on feignît que tous deux ignorassent leur véritable origine, soit qu'on n'enveloppât de mystère que la naissance de l'un ou de l'autre. On se rappelle, dans le *Conte d'hiver*, de Shakespeare, les scènes charmantes de Florizel et Perdita. Si *Mélicerte* avait été terminée par Molière, les deux églogues auraient pu servir de pendants l'une à l'autre.

C'est pour le jeune Baron que Molière composa son idylle. Cet acteur de treize ans, que, depuis une année environ, Molière avait recueilli, était un prodige d'élégance et d'intelligence précoce. « Objet des innocentes caresses des jeunes femmes de la troupe, dit M. P. Chasles, cet enfant, d'une beauté rare et d'une grâce parfaite, placé comme l'Indien Crichna au milieu des bergères ou gopis, offrait un spectacle tout à fait digne de la pastorale. Molière mit en scène ce riant ensemble. » Mais une querelle qui s'éleva pendant les répétitions vint déconcerter ses projets. « Mademoiselle Molière raconte Grimarest, s'emporta un jour jusqu'à donner à Baron un soufflet sur un sujet assez léger. Le jeune homme, crut son honneur intéressé d'avoir été battu par une femme. Voilà de la rumeur dans la maison. « Est-il possible, dit Molière à son épouse, que

¹ *Artamène ou le Grand Cyrus*, tome VI, livre II, page 661.

NOTICE SUR MÉLICERTE

vous ayez l'imprudence de frapper un enfant aussi sensible que vous connaissez celui-là ; et encore dans un temps où il est chargé d'un rôle de six cents vers dans la pièce que nous devons représenter incessamment devant le roi ? »

Molière tâcha vainement d'adoucir le jeune acteur irrité. Tout ce qu'il put obtenir, c'est que Baron jouerait son personnage de Myrtil. Après la représentation, celui-ci eut la hardiesse de demander au roi, à Saint-Germain, la permission de se retirer. Elle lui fut accordée ; il partit, et, il courut pendant plus de trois ans la province.

Ce fut sans doute cette circonstance qui détourna Molière d'achever la pièce dont il n'avait pu produire que les deux premiers actes dans le Ballet des Muses. Elle ne revit le jour que seize ans plus tard, dans l'édition de 1682, où La Grange et Vinot la publièrent telle que son auteur l'avait laissée.

Dix-sept ans après cette publication, en 1699, Guérin, fils du comédien de ce nom qui avait épousé la veuve de Molière, entreprit d'achever *Mélicerte*. « Monsieur de Molière, disait-il dans sa préface, avait commencé *Mélicerte* ; lecteur assidu des productions de ce grand homme, je me suis étonné cent fois de ce qu'il n'avait pas donné la dernière main à un ouvrage dont l'heureux commencement nous promettait une suite aussi parfaite... et ce fut dans ces moments que je formai le dessein de le continuer. » Guérin mit en vers irréguliers les deux actes que Molière avait écrits en vers réguliers, y fit quelques modifications qu'il jugea avantageuses ; par exemple, il s'avisa qu'il valait mieux que Myrtil, entrant en scène, apportât à Mélicerte un bouquet de fleurs qu'un oiseau, sans doute parce que ce nouveau présent lui parut prêter plus amplement au madrigal ; et enfin il

ajouta un troisième acte entièrement de sa façon, dont l'épisode de Sésostris et Timarète lui fournit la matière : « J'avouerai en tremblant, dit-il encore, que le troisième acte est mon ouvrage, et que je l'ai travaillé sans avoir trouvé dans les papiers de M. de Molière, ni le moindre fragment, ni la moindre idée. Heureux s'il m'eut laissé quelque projet à exécuter ! Tout ce que je pus conjecturer, c'est qu'il avait tiré *Mélicerte* de l'histoire de Timarète et de Sésostris, qui est dans *Cyrus*. Je le lus avec attention, et là-dessus je traçai mon sujet.¹ » *Mélicerte* est reconnue pour fille d'Amasis, roi d'Égypte, qui avait usurpé la couronne sur Apriez ; et dans *Myrtil* on retrouve Sésostris, fils du roi légitime, devenu lui-même, par la mort de son père, légitime héritier du trône. Amasis, que de longs remords avaient déjà dégoûté d'un pouvoir injustement acquis, rend le sceptre à Sésostris et lui accorde la main de sa fille.

Cet ouvrage, malgré la protection toute particulière de la princesse de Conti, fut accueilli très froidement. Guérin avait gâté les deux premiers actes, et entassé dans le troisième la double reconnaissance de *Myrtil* et de *Mélicerte*, l'abdication de l'usurpateur Amasis qu'on était obligé de faire venir des bords du Nil sur ceux du Pénée, et le mariage des deux amants. C'était trop. La musique de Lalande ne réussit pas à soutenir tout cela. Gacon, qui assistait, à Fontainebleau, à la représentation de la pièce ainsi refaite, dit, dans la satire XXIV du *Poète sans fard*, en parlant de l'imposant spectacle de la messe du roi :

Et pendant que nos yeux contemplaient ces merveilles,
Lalande par ses tons enchantait nos oreilles :

¹ *Myrtil et Mélicerte*, pastorale héroïque, 1699, in-12.

NOTICE SUR MÉLICERTE

Heureux si, satisfait de nous plaire en latin,
Il n'eût point travaillé sur les vers de Guérin !
Car, dès le même soir, la cour, à *Mélicerte*.
De Lulli, de Molière exagéra la perte ;
Et Lalande et Guérin, siffles des courtisans,
Même au sein des flatteurs furent sans partisans.

Ce dernier coup termina pour jamais les destinées de *Mélicerte*.

Quant à la *Pastorale comique*, on a peine à en deviner le bizarre dessin, car Molière prit à son égard un parti plus rigoureux et plus radical. Il en supprima et anéantit le manuscrit, de sorte qu'on n'en retrouve que les couplets chantés, conservés dans le livre du Ballet et dans la partition. Ces couplets indiquent de folâtres ébats, que l'on croirait plus dignes de Lulli que de Molière, et que, pour celui-ci, on est tenté d'expliquer par un violent besoin de s'étourdir. Dans ce rôle de Lycas, que Molière joua entre deux accès de maladie, ses traits amaigris, noirs et creusés semblent avoir fait les principaux frais de la plaisanterie. Son insulteur posthume, dont nous aurons à parler plus tard, Jaulnay, lorsqu'il l'appelait « ce marmouset hideux, » se souvenait peut-être de ce personnage de Lycas que les magiciens et les démons entreprennent vainement d'embellir.

Nous reproduirons le livre du Ballet des Muses afin de mettre, suivant notre coutume, le lecteur à même de se figurer exactement le milieu où les œuvres du poète ont paru ; elles sont ainsi placées dans leur vrai jour ; et le cadre qui les entoure leur sert de premier commentaire fidèle et authentique.

Une circonstance essentielle à noter, c'est qu'il n'est aucunement question de *Mélicerte* dans le livre du Ballet, ni dans la partition. Il s'ensuit que l'on a été assez embarrassé pour

déterminer l'endroit du divertissement où eut lieu la représentation de cette comédie. La *Pastorale comique* étant assignée par le livret à la troisième entrée en l'honneur de Thalie, la plupart des éditeurs ont, après les frères Parfait,¹ placé *Mélicerte* à la quatrième entrée consacrée à Euterpe. Mais le livret présente, pour cette quatrième entrée, un dialogue chanté par des bergers et des bergères, et, de plus, la danse du roi et de Madame. À supposer que le chant des bergers et des bergères ait pu servir de prologue à *Mélicerte* et suppléer à cette pièce, quand elle disparut, l'autre cérémonie était trop importante pour que, si elle avait eu lieu à la suite d'une représentation théâtrale, l'on omît de le constater. Il y a là un problème dont nous allons chercher la solution.

Un ballet comme celui dont nous avons à nous occuper n'était pas, dès le premier jour, constitué d'une manière immuable ; c'était au contraire une œuvre essentiellement mobile, un thème qui prêtait à des variations presque indéfinies. Les changements que subit le Ballet des Muses pendant les trois mois où il servit de cadre aux fêtes de la cour furent considérables. Le livre du Ballet tel que nous le possédons ne permet pas de distinguer facilement ces modifications successives. Daté de 1666, mis en vente dès le 11 décembre de cette année, comme Robinet le constate, il contient cependant des parties qui ne furent certainement introduites dans la composition primitive que pendant les mois de janvier et de février 1667 ; ainsi, la mascarade espagnole ; ainsi, *le Sicilien*. Cela ne peut s'expliquer que par la transformation du livret lui-même,

¹ *Histoire du Théâtre français*, tome X, page 135.

NOTICE SUR MÉLICERTE

et, en examinant cet opuscule, on s'aperçoit, en effet, que c'est un volume composite, dont une double pagination irrégulière trahit surtout les remaniements. Le livre du Ballet ne saurait donc nous éclairer sur l'ordre dans lequel se suivirent les pièces de Molière ni sur le moment où elles parurent. Nous sommes obligé, pour avoir quelques indications sur ce point, de consulter les gazettes du temps. La Gazette en prose dit en peu de mots ce que fut la représentation du 2 décembre. On lui écrit de Saint-Germain-en-Laye, à la date du 2 décembre 1666 :

« Le 2 du courant, fut ici dansé pour la première fois, en présence de la reine, de Monsieur et de toute la cour, le Ballet des Muses, composé de treize entrées ; ce qui s'exécuta avec la magnificence ordinaire dans les divertissements de Leurs Majestés. Il commence par un dialogue de ces divinités du Parnasse en l'honneur du roi ; et tous les Arts, que l'on voit si bien reflourir par les soins de ce grand monarque, étant venus les recevoir, se déterminent à faire en faveur de chacune d'elles une entrée particulière. Dans la première, pour Uranie, on représente les sept planètes. Dans la deuxième, pour Melpomène, on fait paraître l'aventure de Pyrame et de Thisbé, désignés par le comte d'Armagnac et le marquis de Mirepoix. La troisième est une pièce comique en faveur de Thalie. La quatrième, pour Euterpe, est composée de bergers et de bergères ; et Sa Majesté, pour s'y délasser, en quelque façon, de ses travaux continuels pour l'État, y représente l'un de ces pasteurs, accompagné du marquis de Villeroi, ainsi que Madame l'une de ces bergères, aussi accompagnée de la marquise de Montespan et des damoiselles de La Vallière et de Toussi. Dans la cinquième, pour Clio, se voit la bataille donnée entre Alexandre et Porus ; et la sixième, en

faveur de Calliope, est dansée par cinq poètes. Dans la septième, qui est accompagnée d'un récit, paraît Orphée, qui, par les divers tons de sa lyre, inspire la douleur et les autres passions à ceux qui le suivent. La huitième, pour Érato, est dansée par six amants, entre lesquels Cyrus est désigné par le roi, et Polexandre par le marquis de Villeroi. La neuvième, pour Polymnie, est composée de trois philosophes et de trois orateurs, représentés par les comédiens français et italiens. La dixième est de quatre Faunes et d'autant de femmes sauvages, en faveur de Terpsichore, avec un très beau récit ; et dans la onzième, il se fait une danse des plus agréables par ces Muses et les filles de Piérus, représentées par Madame, avec les filles de la reine, de son Altesse royale, et d'autres dames de la cour. La douzième est composée de trois nymphes qu'elles avaient choisies pour juger de leur dispute ; et dans la dernière, Jupiter vient punir les Piérides pour n'avoir pas reçu le jugement qui avait été prononcé ; toutes ces entrées étant si bien concertées et exécutées, qu'on ne peut rien voir de plus divertissant. »

Ainsi, il n'y avait, dans cette première représentation du Ballet des Muses, ni la comédie des *Poètes* jouée par les comédiens de l'hôtel de Bourgogne, ni la mascarade des Espagnols et des Espagnoles ; et le divertissement se terminait bien à la treizième entrée, c'est-à-dire par la métamorphose des Piérides en pies. Robinet, dans sa lettre du 11 décembre, un peu trop verbeuse pour être reproduite ici, confirme ces différents points. On jouait une pièce de Molière dans la troisième entrée ; une seule : était-ce *Mélicerte* ? était-ce la *Pastorale comique* ? C'était *Mélicerte*, selon nous. Le terme « une pièce comique » dont se sert la Gazette est, surtout dans la langue du temps, parfaitement

NOTICE SUR MÉLICERTE

applicable à cette dernière production. Quant à Robinet, voici comment il s'exprime :

Thalle, aimant plus sagement
Ce qui donne de l'enjouement,
Est comiquement divertie
Par une belle comédie
Dont Molière, en cela docteur,
Est le très admirable auteur.

Nous ne croyons pas que le continuateur de la Muse historique eût employé ces mots : « une belle comédie, » pour désigner la *Pastorale comique*. En outre, si l'on considère combien il est vraisemblable que *Mélicerte*, inachevée comme elle était, dut se produire dans le premier moment et avec l'excuse de la précipitation ; si l'on tient compte de la tradition relative au jeune Baron telle que nous l'avons rapportée ci-dessus d'après Grimarest ; si l'on remarque enfin que La Grange, sur son registre, cite *Mélicerte* en premier lieu, l'on conservera peu de doutes, et ce qui va suivre achèvera de les dissiper.

On manque de renseignements sur les représentations du Ballet des Muses pendant le mois de décembre. La Gazette n'en fait pas mention ; Robinet se borne à dire vaguement, dans sa lettre du 26 :

L'auguste Ballet des neuf Sœurs,
Où l'on voit d'excellents danseurs,
Divertit toujours à merveille
La cour, des cours la nonpareille.

La reine se trouvant dans un état de grossesse avancée, il y eut sans doute une interruption pendant la seconde quinzaine

de décembre. Lorsque, le 2 janvier 1667, Sa Majesté fut heureusement accouchée d'une fille, les fêtes recommencèrent. Suivons, parmi ces réjouissances, les destinées du Ballet des Muses autant que le permettent les gazettes en prose et en vers. À la Gazette en prose, on écrit de Saint-Germain-en-Laye, à la date du 7 janvier 1667 : « Le 5, les réjouissances en furent continuées par le Ballet, lequel divertit d'autant plus agréablement la cour, qu'on y avait ajouté une *pastorale* des mieux concertées » Et Robinet, de son côté, dit dans sa lettre du 9 janvier :

Mercredi (5), le cas ost certain,
Le Ballet fut des mieux son train,
Mélangé d'une *pastorale*,
Qu'on dit tout à fait joviale,
Et par Molière faite exprès
Avecque beaucoup de progrès.

Ce mot *pastorale*, employé de part et d'autre, sans parler de l'épithète que Robinet y attache, confirme toutes les présomptions et doit nous convaincre que cette seconde production de Molière insérée dans le Ballet pour la représentation du 5 janvier, c'est la *Pastorale comique*, substituée dès lors à *Mélicerte*.

Relevons encore ce que la Gazette nous apprend sur les représentations du Ballet des Muses pendant ce mois de janvier. On lui écrit de Saint-Germain-en-Laye, à la date du 14 janvier : « Le 8 et le 10, on continua de prendre le divertissement du Ballet. » À la date du 28 janvier : « Le 25, on continua le divertissement du Ballet des Muses, avec de nouveaux embellissements, entre lesquels était une entrée espagnole, qui

NOTICE SUR MÉLICERTE

fut trouvée des mieux concertées et des plus agréables ; de sorte qu'on ne vit jamais plus d'allégresse en cette cour, la reine et la jeune princesse étant, grâces à Dieu, dans une parfaite santé. » Enfin, à la date du 4 février : « Le 31 (janvier), la cour prit derechef le divertissement du Ballet, qui paraît toujours nouveau et de plus en plus agréable par les scènes qu'on y ajoute et les autres embellissements des mieux concertés. »

Arrêtons ici, pour la reprendre plus tard, cette suite de renseignements. Ils ne laissent pas supposer que, pendant ce mois, Molière ait rien ajouté à ses compositions précédentes. C'est, comme on le voit, à la troupe espagnole, et très probablement aux comédiens de l'hôtel de Bourgogne, que le Ballet dut ses nouveaux embellissements.

En résumé, Molière avait apporté au premier jour les deux actes de *Mélicerte* ; pendant le mois de décembre, il avait arrangé, avec le concours de Lulli, la *Pastorale comique*, qui signala la reprise du 5 janvier, et à laquelle on donna place dans le livret définitif du Ballet. Dans le courant de janvier, il prépara une nouvelle œuvre qui ne vit probablement le jour que le mois suivant (voyez la notice préliminaire du *Sicilien*). C'est ainsi que se dessine, pour ainsi dire, la collaboration de Molière au Ballet des Muses durant le trimestre qu'il passa avec sa troupe à Saint-Germain. Il nous a paru qu'il n'était pas sans intérêt d'élucider autant que possible ces questions de détail, à côté desquelles tous les précédents éditeurs ont passé trop négligemment.

Nous publions le Ballet des Muses tel qu'il parut « à Paris, chez Robert Ballard, seul imprimeur du Roi pour la musique. 1666. Avec privilège de Sa Majesté. » Nous ne reproduisons pas toutefois la seconde partie du petit volume, qui contient les *vers*

LOUIS MOLAND

nombreux composés par Benserade « sur la personne et sur le personnage de ceux qui dansent au ballet. » Ces rimes sont inutiles au but que nous nous proposons. Il suffit d'en extraire le couplet qui concerne Molière. Le voici :

Le célèbre Molière est dans un grand éclat ;
Son mérite est connu de Paris jusqu'à Rome.
Il est avantageux partout d'être honnête homme,
Mais il est dangereux avec lui d'être un fat.

De *Mélicerte*, le seul texte que nous possédions est celui de l'édition de 1682, et nous n'avons qu'à le suivre fidèlement.

